



Procès-Verbal

Réunion de la 4^{ème} assemblée Générale du Réseau Africain des Femmes de la Pêche (RAFEP) 04 février 2023 Agadir, Maroc

En date du 04 février 2023 à Agadir, Maroc et sur convocation de **Madame Amy Christine DAGO**, Présidente du RAFEP, s'est tenue, en marge de l'atelier de formation « **L'appui à l'entrepreneuriat féminin à travers l'amélioration de la valorisation et de la commercialisation des produits de la pêche artisanale** » la 4^{ème} réunion de l'Assemblée Générale du RAFEP.

Ont assisté à cette réunion :

Voir liste de présence jointe en annexe

Ordre du jour :

- Ouverture de la réunion
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du Procès-verbal de la 3^{ème} Assemblée Générale du RAFEP de 2018
- Bilan d'activité du RAFEP 2018-2022
- Election des membres du Bureau
- Plan d'action du RAFEP 2023-2024
- Clôture de la réunion.

Déroulement des travaux

1. Ouvrant la réunion, **Madame Amy Christine DAGO**, Présidente en exercice du RAFEP, a remercié les membres du RAFEP et toutes les participantes d'avoir bien voulu répondre à sa convocation. Elle a adressé des mots de remerciements au Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT pour l'appui et le soutien dont il entoure le réseau des femmes africaines de la pêche et l'ambition constante de faire de ce Réseau un outil de développement et de promotion sociale et un organe de représentation et d'appui aux femmes du secteur.
2. L'Assemblée Générale a ensuite adopté l'ordre du jour de la réunion.
3. Prenant la parole Madame MOUTTAKI Amal a, au nom de Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT, **souhaité** la bienvenue à Agadir à l'ensemble des participantes à l'occasion de la tenue de la 4^{ème} Assemblée Générale du RAFEP et s'est réjoui de leur présence après des confinements successifs résultant de la pandémie du Covid 19.
4. Elle a rendu hommage à la Présidente du RAFEP pour ses efforts et sa persévérance tout au long de son mandat, en faveur du renforcement du réseau africain des femmes de la pêche et de la reconnaissance de leur rôle et de leur contribution au développement durable du secteur des pêches dans les pays de la zone COMHAFAT
5. Elle a, enfin, assuré l'ensemble des membres du RAFEP de l'entière disponibilité de la COMHAFAT à œuvrer de concert avec tous les réseaux nationaux des femmes de la pêche dans l'accomplissement des missions qui leur sont confiées.
6. **Madame Amy Christine DAGO** a constaté l'approbation par l'assistance du Procès-verbal de la 3^{ème} Assemblée Générale du RAFEP tenue le 12 juin 2018 et rappelé la mission principale du Réseau qui est de renforcer les capacités institutionnelles et techniques de ses membres pour constituer une force significative de proposition, de développer l'entrepreneuriat féminin et de promouvoir la sécurité sociale des femmes de la pêche.

Bilan d'activité du RAFEP au titre des années 2018-2022

7. Dans son exposé du bilan d'activité du RAFEP pour la période 2018-2022, Madame **Amy DAGO** a noté qu'en dépit des conditions imposées durant les deux dernières années par la pandémie du Covid19 notamment les interdictions de voyage et de déplacement et du peu de moyens financiers dont dispose le Réseau, le RAFEP a grâce à l'appui et au soutien constant de la COMHAFAT réalisé quelques initiatives au profit de ses membres.
8. Celles-ci concernent à la fois des sessions de formation et des participations à des rencontres internationales organisées par des instances s'occupant des activités de la pêche.

9. Les membres du Bureau ont par ailleurs été invités à s'exprimer sur le bilan d'activité du RAFEP au titre de ce mandat.
10. Le débat a porté essentiellement sur le fonctionnement des instances du Réseau, le manque de moyens financiers et sur les difficultés que pose l'absence d'une reconnaissance légale et juridique du réseau RAFEP.
11. Le suivi des recommandations de la dernière Assemblée Générale qui préconisaient l'élaboration d'un Plan d'action, la contribution à la création d'autres réseaux des femmes de la pêche, le renforcement des réseaux existants et la mise en place d'un partenariat avec des organismes similaires a également retenu l'attention des participantes.
12. La Présidente sortante du RAFEP a remercié les membres pour leurs efforts durant son mandat et demandé que le quitus lui soit accordé pour que le Bureau démissionne de son poste.
13. L'Assemblée Générale a pris acte des remarques formulées par toutes les participantes et constaté la vacance des postes des membres du Bureau sortant.

Election des membres du Bureau du RAFEP

14. Pour renouveler les membres du Bureau, l'Assemblée Générale a confié la modération de leur élection à **Monsieur André NAOUSSI, Coordonnateur de l'Observatoire des Médias pour une Pêche Durable en Afrique (OMPDA)**.
15. Les pays membres présents à cette élection et ayant le droit de vote sont au nombre de **dix (10)**.
16. S'agissant de l'élection de la nouvelle Présidente du Bureau du RAFEP, trois (3) candidatures ont été formulées ; celles du Bénin, du Cameroun et de la Côte d'Ivoire (Présidente sortante).
17. Sur les 10 voix exprimées, 4 voix sont en faveur de la représentante de la Côte d'Ivoire, 4 voix pour la déléguée du Bénin et 2 voix pour celle du Cameroun.
18. Pour départager les deux candidates de la Côte d'Ivoire et du Bénin, une seconde opération de vote a été effectuée et s'est soldée par l'octroi de 6 voix au Bénin et 4 voix à la Côte d'Ivoire.
19. La candidate du Bénin a ainsi été déclarée nouvelle Présidente du RAFEP.
20. S'agissant de l'élection des 3 Vice-Présidentes et après usage de la procédure du vote, le poste de première Vice-Présidente est revenu à la représentante du Maroc (La représentante de la Mauritanie s'est désistée au profit de la représentante du Maroc après une seconde opération de vote), celui de deuxième Vice-Présidente à celle du Cameroun et celui de troisième Vice-Présidente à la Côte d'Ivoire.

21. La déléguée du Sénégal (seule candidate) a été désignée Secrétaire Générale du RAFEP
22. Deux (2) candidatures ont été présentées pour l'élection au poste de trésorière du RAFEP : Guinée Bissau et Mauritanie. Ainsi, sur les 10 voix exprimées, 5 sont en faveur de la représentante de la Guinée Bissau et 5 pour la Mauritanie.
23. La Guinée Bissau s'est désistée au profit de la Mauritanie pour le poste de trésorière.
24. Le renouvellement des membres du Bureau du RAFEP a finalement donné la composition suivante :
- Présidente : Bénin**
- 1^{ère} Vice-Présidente : Maroc**
- 2^{ème} Vice-Présidente : Cameroun**
- 3^{ème} Vice-Présidente : Côte d'Ivoire**
- Secrétaire Générale : Sénégal**
- Trésorière : Mauritanie**
- Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT.**
25. Monsieur André NAOUSSI a remercié tous les participants en particulier les membres du Bureau sortant pour les efforts déployés durant leur mandat, félicité les membres nouvellement élus et souhaité plein succès dans ses travaux au nouveau Bureau du RAFEP.
26. Prenant la parole, la **Présidente élue du RAFEP, Madame Gomez Ayaba VICTOIRE** a remercié les déléguées des pays qui lui ont accordé leur confiance en l'élisant présidente du RAFEP. Elle a exhorté toutes les participantes à doubler d'efforts et à travailler pour que le RAFEP soit une organisation forte et un modèle de réseau de coopération régionale en Afrique.
27. Madame **Mouttaki Amal** a, au nom du Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT, félicité les femmes membres du nouveau Bureau du RAFEP, prononcé des mots de remerciement à tous les participants à cette assemblée générale et souhaité un glorieux avenir aux femmes africaines de la pêche.

Plan d'action du RAFEP 2023-2024

28. L'Assemblée Générale a esquissé un plan d'action du RAFEP pour les années à venir qui s'articule autour des axes suivants :

- Régulariser la situation juridique et légale du RAFEP pour plus d'autonomie et de reconnaissance en procédant au dépôt des statuts et l'ouverture d'un compte bancaire pour réceptionner les aides et les autres ressources financières ;
- Renforcer les réseaux nationaux des femmes existants et lancer la création de nouveaux réseaux dans tous les pays de la COMHAFAT ;
- Plaider pour davantage de participation des femmes de la pêche dans les manifestations et fora nationaux et internationaux ;
- Créer une commission permanente au sein du RAFEP pour renforcer la communication et l'information ;
- Initier des sessions de formation des formateurs au profit des femmes de la pêches membres du RAFEP ;
- Ouvrir le réseau à de nouvelles candidates notamment les jeunes femmes de la pêche ;
- Ouvrir davantage le RAFEP sur son environnement extérieur et renforcer le partenariat avec les institutions nationales et internationales ;
- Multiplier les liens de coopération régionale.

29. L'Assemblée Générale a clôturé ses travaux à 18h.10.

Assemblée Générale du RAFEP

04 février 2023 - Agadir-Maroc

Liste des Participantes

Pays d'origine	Noms & Prénoms	Adresse mail/téléphone	Emargement
Guinée	Fator Aristide	aribator@taoem.net 620715198	
CÔTE D'IVOIRE	CAMARA MARIANA	0707933346	
Côte d'Ivoire	Dejo Amy Christiane	00225 0505835015	
Mauritanie	Aidra-beyaid	26476137	
Mauritanie	Nesma H. Noun	+22236306973	
BENIN	WIMMAS Fajelia	+22997412097	
BENIN	GORÉZ AHOU - A. Victoire	+229 97601175 95815089	
Sénégal	DSIGAL AWA	dsigalawa@gmail.com	
Cameroun	beyene Afeba	00237694356824	
Maroc	Rachid MESSIAH	0671300490	
Guinée-Bissau	Antoniadama	00245566874038 antoniamadama@gmail.com	
Gambie	Salli Sarr	771487062 70087457	
Fouta Djallon	Tresoriere	699620455	
Sénégal	Diop Aoba	771487062 dioba14@hotmail.fr	
GHANA	OFORO BO ADUWENA	+233200381996	